

2023 – ACTIONS DE LA CDHC EN 12 POINTS

2 921 appels enregistrés à travers la ligne verte 1523 (dont 170 cas de dénonciation de violations des Droits de l'homme, 75 demandes d'informations et 2 676 appels fantaisistes).

81 Success Stories à la suite du traitement des 170 allégations de violation des Droits de l'homme reçues à travers le numéro vert 1523, soit 5 au Siège, 14 à l'AD, 16 au CE, 2 à l'E, 2 à l'EN, 9 au LT, 0 au N, 1 au NW, 13 à l'OU, 1 au SU, 18 au SW.

1 362 requêtes enregistrées, soit 348 au Siège, 71 à l'AD, 114 au CE, 52 à l'E, 131 à l'EN, 132 au LT, 47 au N, 102 au NW, 67 à l'OU, 56 au SU, 242 au SW; 1 136 requêtes traitées, soit 343 au Siège, 65 à l'AD, 103 au CE, 40 à l'E, 108 à l'EN, 105 au LT, 24 au N, 91 au NW, 16 à l'OU, 31 au SU, 210 au SW et 226 requêtes de 2023 en cours de traitement au 1er janvier 2024, soit 5 au Siège, 6 à l'AD, 11 au CE, 12 à l'E, 23 à l'EN, 27 au LT, 23 au N, 11 au NW, 51 à l'OU, 25 au SU, 32 au SW.

d'investigations dans le cadre du traitement des allégations de violation des Droits de l'homme, soit 15 par le Siège et 619 par les Antennes régionales (soit 30 à l'AD, 84 au CE, 33 à l'E, 99 à l'EN, 63 au LT, 56 au N, 37 au NW, 56 à l'OU, 12 au SU, 149 au SW).

614 visites des lieux de privation de liberté, soit 8 au Siège, soit 59 à l'AD, 55 au CE, 3 à l'E, 106 à l'EN, 54 au LT, 85 au N, 162 au NW, 28 à l'OU, 9 au SU, 45 au SW.

276 cas d'auto-saisine à la suite d'allégations de violations des Droits de l'homme (soit 27 au Siège, 10 à l'AD, 19 au CE, 25 à l'E, 23 à l'EN, 52 au LT, 14 au N, 34 au NW, 16 à l'OU, 9 au SU, 47 au SW) et 153 correspondances émises dans le cadre du traitement de ces cas d'auto-saisine (soit 12 au Siège, 2 à l'AD, 8 au CE, 7 à l'E, 8 à l'EN, 47 au LT, 9 au N, 7 au NW, 1 à l'OU, 3 au SU, 49 au SW).

27 déclarations de sensibilisation aux Droits de l'homme assorties de visuels publiées à l'occasion de la célébration de Journées africaines et universelles des Droits de l'homme et 7 communiqués publiés en rapport avec l'actualité des Droits de l'homme au

recommandations adressées Ministre d'État/secrétaire général de la Présidence de la République, ministre/secrétaire général des Services du Premier Ministère, aux administrations, aux agences du Système des Nations Unies, aux autorités traditionnelles, religieuses et autres leaders syndicaux ainsi qu'aux organisations de la société civile dans les déclarations de la CDHC.

954 OSC partenaires de la CDHC dont 450 affiliées et 504 regroupées dans 3 réseaux, à savoir le Réseau camerounais des organisations des de l'homme (RECODH) réunissant 74 OSC, l'Observatoire des libertés publiques du Cameroun (OLPC) comprenant 330 OSC et Cameroon Child Rights Civil Society Organisations Network CAMCRIN qui compte 100 OSC.

contributions en matière de Droits de l'homme produites transmises par la CDHC en réponse aux demandes administrations publiques, soit un total de **150** pages.

23 audiences accordées par le Président de la CDHC aux responsables des administrations publiques (11), aux membres du Corps diplomatique accrédités au Cameroun (5), aux délégations étrangères (1), aux délégations d'OSC (5) et 2 audiences accordées à la CDHC par le président du Conseil électoral d'Elections Cameroon le 12 avril 2023 et le Président de la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme le 14 juillet 2023).

> 3 mémorandums d'entente signés avec le réseau d'OSC Cameroon Rights Civil Child Organisations Network CRIN), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et l'Institut national de la Statistique (INS).

LÉGENDE

AD: Adamaoua; CE: Centre; E: Est; EN: Extrême-Nord; LT: Littoral; N: Nord; NW: North-West; OU: Ouest; SU: Sud; SW: South-West; CDHC: Commission des Droits de l'homme du Cameroun; CNPBM: Commission nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme ; OSC : Organisations de la Société civile.

Society

(CAM-